



# La Lettre aux parents

ÉTÉ 2019

## L'été est là !

*Saison du bonheur, des grandes vacances pour les enfants, mais aussi, saison qui pose des questions aux parents : quelles activités pour les enfants ? Quels modes d'accueil ? Comment faire pour que ce moment de l'année soit un moment un peu à part pour les familles ?*

*La Ville est là pour vous accompagner : sorties de l'été, piscines municipales, ludothèques, informations sur « comment gérer le temps d'écrans », tous ces sujets sont abordés dans cette lettre.*

*Vous trouverez aussi les informations nécessaires à la préparation de la rentrée, avec les inscriptions dématérialisées.*

*L'été est là, profitons en famille.*



Caroline Fel,  
adjointe à la Famille  
et à la Petite enfance



Ahmed El Bahri,  
adjoint aux Écoles  
et à l'Éducation

angers.fr





# UN ÉTÉ À ANGERS

## Idées de sorties familiales

*Enfant jouant sur le miroir d'eau, promenade Jean-Turc, dans les nouveaux espaces Cœur de Maine.*

**L'année scolaire touche à sa fin et vous passez l'été ou une partie de l'été à Angers ? Surprenez petits et grands avec ces quelques idées de sorties familiales.**



### **Passez l'été au lac :**

du mercredi 17 juillet au jeudi 22 août, rendez-vous au lac de Maine pour profiter de nombreuses activités en famille.

### **Découvrez les Jardins d'expression à Saint-Barthélemy-d'Anjou au parc de Pignerolle :**

un bel endroit pour jouer, se balader et admirer les jardins créés durant l'année. Gratuit.

### **Promenade sur l'île Saint-Aubin :**

après une traversée gratuite de la Mayenne grâce au traditionnel bac, on peut y pique-niquer et visiter la ferme de l'île, qui offre animations et jeux.

### **Profitez des Balades du Roi René :**

sons, lumières et spectacles musicaux sont au rendez-vous chaque samedi soir, pour vous embarquer dans l'Histoire ! De 20h30 à minuit, gratuit. Plus d'infos sur [angers-tourisme.com](http://angers-tourisme.com)

### **Balades végétales :**

profitez des nombreux parcs angevins et des nouveaux espaces Angers Cœur de Maine.

### **Une journée au musée :**

des activités dédiées aux enfants sont organisées tout l'été au musée des beaux-arts et au musée des sciences naturelles d'Angers. Pensez-y !

➔ Retrouvez toutes les animations Angers Cœur de l'été sur [angers.fr/été](http://angers.fr/été) et sur l'appli gratuite Vivre à Angers (lire page 3)

## Tout sur les inscriptions, pour la prochaine rentrée

**P**our profiter en toute tranquillité de l'été et se libérer l'esprit, réalisez dès maintenant vos démarches d'inscriptions aux accueils de loisirs, aux temps d'activités périscolaires et aux garderies pour l'année scolaire 2019-2020.

Deux possibilités :

> **En ligne**, l'Espace parents est accessible 7j/7 et 24h/24 depuis votre compte A'tout sur : [atout.angers.fr](http://atout.angers.fr).

### **Besoin d'aide ?**

Pour vous aider à créer ou à activer votre compte, rendez-vous sur : [carte-atout@angersloiremetropole.fr](mailto:carte-atout@angersloiremetropole.fr) ou au 0 800 200 049

et pour naviguer sur votre Espace parents : [assistance.espaceparents@ville.angers.fr](mailto:assistance.espaceparents@ville.angers.fr)  
Des tutos vidéo sont également disponibles sur : [angers.fr/éducation-enfance](http://angers.fr/éducation-enfance).

> **Au guichet du Point info famille ou des relais et mairies de quartier**, il suffit de compléter la fiche d'inscription téléchargeable sur : [angers.fr](http://angers.fr) et de se présenter au guichet avec la fiche complétée, accompagnée des pièces justificatives nécessaires.

Attention : les fiches d'inscription adressées à la Ville d'Angers par voie postale, par mail, ou simplement déposées en mairie ne seront pas prises en compte.



## Le prix Tatoulu des tout-petits s'invite à Monplaisir

Au multi-accueil de Monplaisir, c'est la 4<sup>e</sup> édition du prix Tatoulu. Décerné par les parents et leurs enfants à un livre jeunesse, il s'adresse aux enfants de plus de 2 ans des structures petite enfance de la Ville et des toutes petites sections des écoles maternelles. « Après une sélection de trois livres, effectuée par les professionnels de la petite enfance d'Angers, chaque crèche organise des actions autour de ces livres », explique Monique Gabillard, éducatrice de jeunes enfants et adjointe à la directrice au multi-accueil de Monplaisir.

Les auxiliaires de puériculture animent ainsi des spectacles de lecture à partir des livres choisis et les présentent, à l'école, aux enfants de la crèche et à ceux de petite section. « Comme ça, pendant qu'un demi groupe écoute la lecture, l'autre vit un temps de classe organisé pour eux.

*C'est en plus une bonne occasion pour les petits de découvrir l'école et de dédramatiser ce lieu qui leur fait parfois peur. »* Cette année, 19 classes et 9 structures petite enfance de la ville participaient à ce prix, soit un total de plus de 600 enfants.

Les livres sont également confiés aux parents pour une lecture à la maison, car l'objectif est aussi de favoriser la lecture et l'entrée du livre dans certaines familles. « On demande aux parents et aux enfants de voter pour leur livre préféré pour favoriser le dialogue dans les familles. Et cela nous permet au passage de parler littérature jeunesse avec les parents et d'aborder le fait que le livre est un bon outil pour les aider à la parentalité. »

Au multi-accueil de Monplaisir, le gagnant 2019 est le livre *Qui dort ici ?*, de Sabine de Greef.

## Communiquer au plus tôt :

### la langue des signes

Depuis quatre ans, Estelle Morvan, la responsable du multi-accueil Desjardins, utilise chez elle la langue des signes. « J'ai un petit garçon porteur de handicap, explique-t-elle. J'ai donc appris à signer et j'ai expérimenté à la maison cet outil qui permet de communiquer et de répondre aux besoins d'un enfant avant l'accès au langage parlé. » Forte de ce constat, elle a proposé à son équipe de se former au langage des signes, où l'on signe tout en prononçant le mot.

Depuis 2018, les bébés accueillis sont familiarisés dès leur arrivée et commencent à signer à partir de 8 mois.

*« Quand un enfant a soif ou faim, s'il a besoin de dormir ou qu'on lui change la couche, il peut exprimer son besoin de façon claire et simple. »*

Ces mots-clés signés permettent à la fois d'éviter les frustrations de l'enfant, notamment entre 1 et 2 ans, et de simplifier la vie de l'équipe qui peut répondre plus facilement à ses besoins. Les parents apprécient eux aussi cette ressource, qu'ils se mettent à apprendre à leur tour grâce au livret réalisé par l'équipe de la crèche



## Horaires d'été des ludothèques :

Le mercredi : 9h30-12h et 14h-18h,  
le vendredi : 14h-18h  
et le samedi : 9h-12h.

À noter, les fermetures estivales :  
ludothèque Belle-Beille, dès le 22 juin ; Annie-Fratellini, du 30 juillet au 17 août inclus et Hauts-de-Saint-Aubin, du 23 juillet au 10 août inclus.

## Les permanences du Relais assistants maternels

Elles sont interrompues dans les quartiers dès le 8 juillet. Les horaires habituels reprennent le 2 septembre.

## La Parentosphère, cette maison des familles

La Parentosphère est un lieu d'échange avec d'autres parents, où l'on est écouté et conseillé de façon personnalisée et confidentielle. On peut aussi y participer à des ateliers découverte. Entrée libre et gratuite. Renseignements au 02 72 79 24 37

## Appel à candidature : Conférence des familles

Lieu d'échanges et de réflexion, la Conférence des familles se réunit trois fois par an pour discuter autour de thèmes liés à la parentalité. Tout le monde est bienvenu ! Inscriptions jusqu'à fin septembre à : [conferencedesfamilles@ville.angers.fr](mailto:conferencedesfamilles@ville.angers.fr)

## Vivre à Angers, l'application

Avec l'application *Vivre à Angers*, retrouvez les menus de votre enfant à la cantine, les horaires d'ouverture des piscines, mais aussi les transports près de chez vous, les spectacles... À télécharger gratuitement : sur Google play et Apple store.

# Écrans, la sensibilisation se poursuit

**Le groupe de travail destiné à sensibiliser et à aider les professionnels et les parents à améliorer l'utilisation des écrans par les enfants de 0 à 15 ans arrive à la fin de sa mission.**

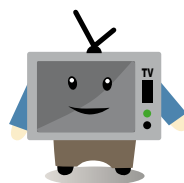
La dernière des 14 rencontres a eu lieu le 24 juin pour la trentaine de personnes impliquées dans ce projet. « Nous nous sommes vus une fois par mois depuis le lancement du groupe, en 2018, rappelle Anik Augereau, chargée de mission partenariats et politiques éducatives à la Ville. *L'implication, tant du côté institutionnel que parental, a été forte : nous avons abouti à la rédaction d'un livret destiné à donner des réponses aux professionnels et aux parents sur cette question des écrans.* »

Conçu comme une « foire aux questions », ce livret réunit les interrogations soulevées par les participants au cours des échanges. « En fonction de la tranche d'âge des enfants (0-3, 4-10 et 11-15 ans), le document aborde

*les aspects médicaux liés à l'utilisation des écrans, comme les conséquences sur le sommeil ou le développement sensoriel, mais aussi les pistes de solutions ou*

**« L'implication a été forte »**

*d'alternatives aux écrans. »* Pratique plus que théorique, c'est un outil concret pour trouver un équilibre dans l'usage des écrans à la maison et dans les structures d'accueil des enfants. Il sera diffusé à partir de la fin d'année 2019.



N

## Abécédaire comme Natation



**L'arrivée des beaux jours marque aussi le début de la saison des baignades.**



À Angers, les possibilités ne manquent pas, en intérieur comme en extérieur. Si les bassins de Jean-Bouin sont fermés au public tout l'été, les piscines Belle-Beille, Roseraie et Monplaisir restent ouvertes, entre midi et 13h, puis dans l'après-midi.

AquaVita est ouverte tout l'été également avec des horaires plus larges : en continu de 10h à 20h45 du lundi au samedi, et de 9h à 18h45 le dimanche.

Du côté des baignades extérieures, elles sont surveillées de 12h à 20h tous les jours du 1<sup>er</sup> juillet au 30 août au lac de Maine et de 14h à 20h du lundi au vendredi (12h à 20h les week-ends) aux Sablières d'Écouflant. Attention à bien suivre les consignes de sécurité préconisées. À noter également : les maillots de bain sont obligatoires dans toutes les piscines couvertes et les shorts de bain uniquement autorisés pour les baignades extérieures.

**Horaires précis à retrouver sur [angers.fr/vivre-a-angers](http://angers.fr/vivre-a-angers)**